

# MUSIQUE

## ÉPREUVE À OPTION : ORAL

**I. Duha, Br. François-Sappey, H. Lacombe**

**Coefficient de l'épreuve : 3**

**Type de sujets donnés :**

épreuve n°1 : court « chant donné », de langage tonal simple, inspiré d'un des styles musicaux de la période comprise entre le XVIII<sup>e</sup> et le début du XIX<sup>e</sup> siècle, à harmoniser en loge. Réalisation complète à quatre parties de la première moitié du chant, dans les clés du quatuor à cordes, puis écriture d'une basse chiffrée pour la seconde partie.

épreuve n°2 : commentaire d'écoute d'un court extrait (environ 3 minutes) d'une œuvre musicale appartenant au répertoire occidental du moyen âge à nos jours. Le document sonore est diffusé deux fois, séparées par un bref temps de pause, et suivies d'un court moment de réflexion (total : env. 12 à 15 minutes) ; le candidat expose ensuite son commentaire, qui sera suivi d'un entretien avec le jury. L'exercice a pour but, entre autres, de situer l'extrait musical proposé en mettant en valeur ses caractéristiques stylistiques.

**Modalités de tirage du sujet :**

épreuve n°1 : sujet imposé (chant donné), commun aux candidats.

épreuve n°2 : tirage au sort. Le candidat tire un papier mentionnant seulement le numéro d'un document sonore (parmi 3 au choix) sans autre précision.

**Durée de préparation de l'épreuve :** épreuve n°1 : 2 heures / épreuve n°2 : sans préparation

**Durée de passage devant le jury :**

épreuve n°1 : 30 minutes maximum.

Correction orale du « chant donné » : le jury joue au piano la réalisation du candidat, la commente, et pose, le cas échéant, quelques questions ;

épreuve n°2 : 45 minutes.

Audition et commentaire d'un document sonore.

**Liste des ouvrages généraux autorisés :** aucun

**Liste des ouvrages spécifiques autorisés :** aucun

## COMMENTAIRE D'ÉCOUTE

Cinq candidats ont passé l'épreuve à option Musique. Les œuvres suivantes ont été tirées au sort :

—Mozart, *Messe en sol majeur* K. 140, Kyrie. Commentaire assez faible par manque de connaissance des données préalables les plus élémentaires (qu'est-ce qu'un *Kyrie* dans la liturgie, en quelle langue, quelle différence entre une missa solemnis et une petite messe). Assez floue, l'approche analytique n'a pas pu guider le candidat vers une identification temporelle ou géographique convaincante. Des qualités néanmoins de finesse et

d'organisation du commentaire, qui se seraient sans doute mieux révélées sans ce barrage culturel et cultuel.

—Schubert, *Die schöne Müllerin* n° 5. Approche pertinente de bout en bout : structure globale et locale de ce lied, rapport voix et piano, étrangetés harmoniques et rythmiques, sens précis du poème de Wilhelm Müller (le texte bilingue était donné) et de la « traduction » musicale par Schubert, les deux créateurs étant identifiés, bien placés dans le temps, et leur position esthétique bien située.

—Brahms, *Sonate pour violon et piano* n° 3, Un poco presto e con sentimento. Beaucoup d'idées toutes faites sur le XIXe siècle, sur le rôle du piano (instrument roi) et du violon (cantabile, qualificatif inapproprié ici). Peu d'idées réelles sur l'objet entendu (sa forme, sa position possible dans un sonate de chambre, ses caractéristiques rythmiques et motiviques). Une oreille défectueuse, ou peu apte à saisir au vol les événements sonores, n'a pas permis un commentaire satisfaisant en dépit d'une assez bonne identification.

—Ravel, *Sonatine pour piano*, Menuet. Quelques approximations, mais tout est bien entendu (auteur, style, langage modal, singularités harmoniques, écriture pianistique, climat) et communiqué avec les mots appropriés.

—Bach, *Offrande musicale*, finale de la Sonate en trio. Commentaire en apparence brillant mais bâti sur du sable. Beaucoup de poudre aux yeux (codes rhétoriques), nombreuses contradictions (nouvelle formation de chambre / orchestration), appréciations étonnantes (musique arbitraire). Très déconcertant et peu fiable.

## HARMONIE

Le texte harmonique (pour quatuor à cordes) proposé aux candidats était d'un style classique limpide. Rappelons que les subtilités d'écriture et les raffinements harmoniques sont secondaires pour cette épreuve. Il convient en premier lieu de proposer une analyse du plan tonal claire, avec des cadences bien marquées. Les harmonies curieuses ou compliquées donnent souvent l'impression d'un manque de contrôle, tandis qu'une réalisation simple mais « saine » tonalement révèle une oreille bien structurée. Les fonctions harmoniques (préparation de la dominante, dominante, tonique) doivent apparaître sans hésitations. À plusieurs reprises, on a pu relever une confusion entre IVe et IIe degrés. Si leur fonction de préparation est souvent la même, leur qualité harmonique est bien distincte et l'on préfèrera la plupart du temps employé un IIe degré. Ajoutons, que certains candidats oublient encore les altérations accidentielles et laissent quelques quintes ou octaves directes dans leur réalisation.